



**POINT SUR L'ACTION
ANTIMINES AU SENEGAL
APRES LA 9^{ème} MSP**

*COMITE PERMANENT SUR LE
DEMINAGE, L'EDUCATION AU
RISQUE ET LA TECHNOLOGIE*

Genève, 27 MAI 2009



**REALISATIONS AU PLAN
INSTITUTIONNEL**

- Elaboration et validation du Cadre logique du Programme d'Assistance à la Lutte Antimines en Casamance (PALAC). Celui-ci décrit les objectifs visés durant les trois prochaines années, les activités à réaliser et les moyens à mettre en œuvre ;
- Elaboration et validation du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables du PALAC ;



- Validation de la Stratégie Nationale d'action antimines ;
- Elaboration et validation d'un plan d'action pour les 3 prochaines années ;
- Validation des Normes Nationales avec l'accompagnement technique du CIDHG.



- Recrutement d'un conseiller technique principal ;
- Recrutement d'un conseiller technique chargé des opérations de déminage ;
- Extension des locaux du CNAMS ;
- Définition des critères de hiérarchisation des activités de déminage.

 **LE SENEGAL ET L'ARTICLE 5** 

- Mise en œuvre d'un 2^{ème} projet de déminage dans l'arrondissement de NYASSIA, grâce à un financement franco-allemand



 **BILAN DES DECOUVERTES** 

- 86 mines antipersonnel à Darsalam ;
- 01 mine valorisée par une tête de roquette Type PG² à Etafoune ;
- 01 roquette non tirée Type PG² à Etafoune ;
- 01 grenade à main Type M26 toujours à Etafoune.

 **OPERATION DE DESTRUCTION** 

- 21 mines détruites lors d'une première opération à Elinkine ;
- 31 détruites lors d'une seconde opération à Darsalam.

 

- SUPERFICIES DEPOLLUEES: 63251,88m²**
- LOCALITES CONCERNEES**
 - Kandialang Arrondissement de NIAGUIS
 - Boutoute
 - Mandina Mancagne
 - Bacounoume Arrondissement NYASSIA
 - Darsalam
 - Etafoune



LAND RELEASE



- Localités inaccessibles , le nombre a été revu à la baisse grâce à une enquête générale réalisée récemment notamment dans le département de Diouloulou ;
- Les activités d'enquête générale se poursuivront d'ici la fin de l'année 2009 avec pour objectif d'avoir une situation plus précise des localités susceptibles d'être minées.



PLAIDOYER



- Emissions radiophoniques
- Conception, Confection et Distribution de plaquettes sur le Programme de déminage
- Conception, Distribution et Diffusion à la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (RTS) d'un film documentaire sur le PALAC
- Réunions de travail entre le Directeur du CNAMS et le Groupe de Contact (GC) du MFDC
- Séminaire sur le Programme national de Déminage humanitaire au profit du GC



EDUCATION AU RISQUE



- Harmonisation des interventions dans le domaine de l'éducation au risque ;
- Cartographie en cours d'élaboration des interventions dans le MRE ;
- Séances de formation en Landmine Safety Training des partenaires du CNAMS,
- Organisation de la Journée du 04 avril
- Finalisation du programme de MRE.



PERSPECTIVES NIVEAU INSTITUTIONNEL



- Renforcement du partenariat avec les structures intervenant dans le cadre du Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (PRAESC)
- Recherche de partenaires financiers
- Renforcement des capacités de la Commission Nationale (Autorité nationale)



DEMINAGE



- Lancement des appels d'offres pour les opérations de déminage financées par l'UE
- Nouvelle enquête générale
- Opérations de land release
- Poursuite des opérations de déminage
- Poursuite de la mobilisation des ressources



PLAIDOYER



- Poursuite des activités de plaidoyer impliquant les IDEN, le CROSP, les ONG à travers différents canaux (Radio, Télé, Journaux, etc.)
- Renforcement des relations avec le Groupe de Contact du MFDC
- Contractualisation avec des partenaires pour des missions auprès des combattants



EDUCATION AU RISQUE



- Validation du programme de MRE
- Mise en œuvre de projets d'éducation
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme de coopération entre le Sénégal et l'UNICEF dont l'un des objectifs est de mener des activités de sensibilisation au risque des mines et REG touchant 150.000 personnes dans les arrondissements de Niaguis, Nyassia et Diattacounda



CONCLUSION



- La mise en place du dispositif institutionnel est parachevée.
- Des moyens financiers permettant de travailler sont mobilisés
- Le Gouvernement s'est davantage impliqué
- Les principaux protagonistes collaborent franchement avec le CNAMS;
- L'enjeu est bien aujourd'hui perçu par les parties prenantes au conflit.



CONCLUSION



- Tout le monde appelle de tous ses vœux le déminage imminent de la Casamance;
- Un processus irréversible est enclenché pour un retour définitif de la paix en Casamance;
- Les actes posés aussi bien par le Gouvernement que par toutes les parties prenantes et les partenaires, nous confortent dans l'idée qu'à l'échéance fixée, le sud du Sénégal sera totalement déminé;
- Ainsi, les objectifs du Sénégal en matière de déminage seront atteints dans les délais fixés

